     

**Le 18 octobre 2022 :**

**Pour l’augmentation générale des salaires**

**Pour le respect de nos droits sociaux**

**(garanties collectives, statuts, services publics, sécurité sociale, retraites…)**

**Pour la défense du droit de grève et de nos libertés**

**Pour la justice sociale**

**Une seule réponse : la grève !**

**De 2,3 % à 3,7 % de baisse des salaires !**

**53 % d’augmentation des profits pour les entreprises du CAC 40 en 2 ans !**

Les salariés de très nombreux secteurs professionnels et les agents dans la fonction publique se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité. Les jeunes se mobilisent aussi, pour leurs conditions de vie et d’études ainsi que pour une réforme des bourses ambitieuse.

**Le salaire c’est la rémunération du travail, et son niveau alimente les ressources de notre système de Sécurité sociale.** **En pleine réforme de l’assurance chômage et avant une prochaine réforme des retraites, alors que la population est confrontée à une inflation sans limite, les augmentations de salaires, des minima sociaux, des pensions et des allocations constituent une revendication immédiate** !

La mobilisation gagne des secteurs de plus en plus nombreux dans le privé comme dans le public. Dans le Puy-de-Dôme, dans la métallurgie (comme à Issoire Aviation), dans la grande distribution (Carrefour, Auchan…), dans les services (Sécurité Sociale, MSA, Groupama…), dans la Santé, … les salariés se sont mobilisés ou se mobilisent par les débrayages ou les grèves pour les augmentations de salaires et la défense de leurs conditions de travail… Par la mobilisation avec leurs organisations syndicales, ils obtiennent l’ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives, à l’image des luttes victorieuses à la T2C et chez B&M.

**Et la grève des lycées professionnels, décidé pour le 18 octobre contre la réforme de l’Enseignement professionnel à l’appel de toutes le organisations syndicales s’inscrit dans cette dynamique.**

La pénurie de carburant est la conséquence du blocage patronal les entreprises de la branche Pétrole, en particulier Total ou Exxon, qui refusent d’accéder aux exigences des salariés massivement mobilisés par l’ouverture immédiate d’une négociation sérieuse. Ces derniers réclament avant tout le rattrapage de l’inflation et une meilleure répartition des richesses créées par les travailleuses et travailleurs, alors que des milliards d’euros de dividendes ont été versés aux actionnaires.

**Mardi dernier, la ligne rouge a été franchie par le gouvernement en procédant aux réquisitions des salariés des raffineries et dépôts par les préfectures. Une décision lourde de sens pour le monde du travail en s’attaquant au droit exercé par les salariés en grève. Cette procédure déjà condamnée par l’OIT constitue une atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.**

**C’est pourquoi nos organisations signataires décident d’appeler ensemble les travailleuses et travailleurs et la jeunesse à amplifier la mobilisation par la grève le mardi 18 octobre pour l’augmentation des salaires, des pensions des minima sociaux, des allocations, pour l’amélioration des conditions de travail, de vie et d’études, pour la défense de nos libertés fondamentales, contre la réforme de l’assurance chômage et contre le projet de réforme des retraites !**

**Mardi 18 octobre 2022, retrouvons nous massivement**

**en grève et en manifestation**

**à partir de 10 heures Place Delille à Clermont-Ferrand.**